

Avril 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--------------------------------------	-------------	---	---	---	---

CONSEIL

Cent quarante-quatrième session

Rome, 11 - 15 juin 2012

Évolution des débats au sein d'instances intéressant la FAO

Résumé

Conformément à ce que prévoit l’Action n° 2.31 du Plan d’action immédiate pour le renouveau de la FAO, le Conseil est tenu au courant de l’évolution des débats au sein d’autres instances intéressant l’Organisation. Les thèmes suivants feront l’objet d’une présentation à la cent quarante-quatrième session du Conseil:

- Évolutions récentes concernant les activités internationales intéressant la nutrition;
- Célébration de la Journée mondiale des sols par les Nations Unies et de l’Année internationale des sols 2015;
- Débats en cours sous l’égide des Nations Unies concernant le Programme d’action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015 et l’implication de la FAO en la matière;
- Plateforme sur l’agriculture tropicale;
- Évaluation indépendante de l’initiative « Unis dans l’action » et Conférence de Tirana en juin 2012; et
- Statistiques en vue de prises de décisions.

Les thèmes ci-dessus sont présentés à la cent quarante-quatrième session du Conseil pour information seulement.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l’impact des méthodes de travail de la FAO sur l’environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d’apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l’adresse www.fao.org

I. Évolutions récentes concernant les activités internationales intéressant la nutrition

1. À l'heure actuelle, la nutrition est une haute priorité de l'ordre du jour international, et en plus d'être l'objet de différents mécanismes de coordination auxquels la FAO participe activement, elle est traitée par diverses instances, dont le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).
2. La FAO a signé il y a peu un protocole d'accord avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'initiative REACH qui vise à éliminer la faim chez les enfants, est hébergée par le PAM et s'étend désormais dans 15 nouveaux pays.
3. En outre, la FAO participe activement au Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies et à sa réforme. Le Secrétariat du Comité, jusqu'ici hébergé à l'OMS à Genève, va se fixer au Siège de la FAO, ce qui facilitera son implication au sein du groupe consultatif du CSA et la prochaine fusion du Comité permanent de la nutrition (harmonisation au niveau mondial) et de REACH (coordination renforcée au niveau national).
4. L'Alliance contre la faim et la malnutrition, initiative lancée par les organismes ayant leur siège à Rome dans le sillage du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, élargit son action à plus de 30 pays.
5. Le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies sur la sécurité alimentaire et la nutrition coordonne l'initiative SUN (« Renforcer la nutrition »), qui est désormais présidée par la Directrice exécutive de l'UNICEF. Environ 25 pays se sont ralliés à cette initiative, et des efforts sont déployés pour mobiliser les ressources à l'appui d'un programme détaillé. Les liens entre l'agriculture et la nutrition sont reconnus comme une priorité de plus en plus importante. La visibilité de la nutrition s'est accrue au sein de grandes instances, y compris le G20 et le Forum économique mondial, et elle est devenue l'objet d'un engagement politique au plus haut niveau, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

II. Célébration de la Journée mondiale des sols par les Nations Unies et de l'Année internationale des sols 2015

6. Dans le cadre du Partenariat mondial sur les sols, la FAO plaide pour que l'importance des sols dans la réalisation de la sécurité alimentaire soit reconnue, ainsi que leur rôle déterminant s'agissant de renforcer les services rendus par l'écosystème. Des activités comme la célébration de la Journée mondiale des sols par les Nations Unies contribuent à sensibiliser les consciences et à faire reconnaître les sols comme une ressource naturelle limitée et non renouvelable. Les sols jouent un rôle essentiel dans l'existence des personnes, et pourtant ces ressources se dégradent de plus en plus à cause de pratiques inadéquates, de la pression exercée par l'augmentation des populations et de l'insuffisance de leur gouvernance.
7. Le degré et la portée croissants des processus de dégradation des sols dus à une mauvaise gestion et à des changements au niveau de l'utilisation des terres sont tels qu'ils font peser une menace sur cette ressource; si nous souhaitons garantir la production alimentaire nécessaire aux générations futures, atténuer les effets du changement climatique, disposer d'eaux souterraines propres et freiner le processus de perte de la biodiversité, il convient donc de prendre au plus vite des mesures pour inverser la tendance. En 2002, l'Union internationale des sciences du sol (UISS) a déposé une résolution proposant de faire du 5 décembre la Journée mondiale des sols, mais elle n'a pas été approuvée par le système des Nations Unies. Alors que les eaux, les forêts, la biodiversité et la désertification sont reconnues par le système des Nations Unies et sont fermement soutenues par les sphères de décision, il n'en va pas de même pour les sols, qui sont pourtant une ressource naturelle influant directement sur ces quatre axes.

8. Dans le cadre du Partenariat mondial sur les sols, l'Union internationale des sciences du sol a demandé l'appui des Nations Unies pour accorder et consacrer une journée de l'année à cette importante ressource et reconnaître ainsi que les sols sont la clé qui permettra de remédier aux

pressions actuelles et futures qu'exerce une population en pleine croissance. La reconnaissance, le plaidoyer et le soutien pour favoriser la gestion durable des sols sont fondamentaux pour garantir des sols sains en faveur d'un monde où règne la sécurité alimentaire et où les services rendus par les écosystèmes sont renforcés. La sensibilisation, le plaidoyer et la vulgarisation à tous les niveaux sur l'importance des sols devraient être soutenus par des activités spécifiques organisées avec l'appui du système des Nations Unies, comme par exemple la célébration de l'Année internationale des sols en 2015.

III. Débats en cours sous l'égide des Nations Unies concernant le Programme d'action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015 et l'implication de la FAO en la matière

9. Les préparatifs à l'échelle du système des Nations Unies pour définir un programme d'action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015 ont commencé en 2011 et progressent rapidement sous la houlette du Secrétaire général. Le processus se poursuivra jusqu'à l'Assemblée générale des Nations Unies de 2015, au cours de laquelle un nouveau cadre de développement devrait être adopté. La manifestation spéciale de l'Assemblée générale sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), prévue en 2013, constituera une étape importante. De nombreuses manifestations et plusieurs mécanismes interinstitutions contribuent à ce processus, et notamment:

- L'équipe spéciale sur le Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015 créée par le Secrétaire général, chargée de préparer un rapport pour le Secrétaire général comprenant notamment une vision unifiée et une feuille de route en vue de la définition d'un Programme d'action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015. L'équipe spéciale a mené plusieurs débats, en particulier sur les questions suivantes: l'évaluation du cadre des OMD actuel; les nouveaux défis en matière de développement; les partenariats mondiaux en faveur du développement; les objectifs de développement sectoriels et le format possible du Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015.
- L'équipe spéciale sur les enseignements à tirer du suivi des OMD dans le cadre du Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs relatifs aux OMD, qui fournit des données techniques pour orienter la formulation du cadre de suivi au-delà de 2015.
- Des consultations nationales et thématiques, dans le cadre du Plan de travail 2012 de l'équipe spéciale sur les OMD du GNUD, dont les résultats alimenteront également les débats concernant le Programme d'action au-delà de 2015.

10. La FAO participe activement à tous les processus susmentionnés, car ils fournissent à l'Organisation l'occasion de sensibiliser les consciences et d'accroître la visibilité de la lutte contre la faim et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, cruciales pour pouvoir mener un développement durable. Ces processus permettent également un renforcement de la collaboration entre la FAO et les autres organismes sis à Rome, le PAM, le FIDA et Bioversity International, afin d'accroître conjointement, dans les négociations, la visibilité de l'agriculture et des questions relatives à l'alimentation et la nutrition.

11. Il existe des liens évidents entre le processus de préparation du Programme d'action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015 et la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Les résultats de cette Conférence seront fondamentaux pour la formulation d'un Programme d'action des Nations Unies au-delà de 2015, y compris au niveau du lien entre les OMD et les objectifs de développement durable qui sont actuellement examinés dans le cadre des préparatifs de la Conférence Rio+20.

IV. Plateforme sur l'agriculture tropicale

12. Dans la Déclaration de la réunion des ministres de l'agriculture du G20 tenue à Paris (France) en juin 2011, les membres du G20 se félicitaient des travaux de la FAO et manifestaient leur intérêt

pour la création d'une plateforme de renforcement des capacités en matière d'agriculture tropicale dans les pays en développement. Un document de réflexion résumant la nature et la portée possibles de la Plateforme sur l'agriculture tropicale a été élaboré par la FAO, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, la *Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária* (EMBRAPA) et d'autres. Le document a été présenté à la Conférence du G20 sur la Recherche agricole pour le développement tenue à Montpellier (France) en septembre 2011, et selon la déclaration de la présidence du G20 publiée à la suite de la Conférence, la Plateforme sur l'agriculture tropicale définie par la FAO peut contribuer à encourager le partage des connaissances et à renforcer les capacités, en coopération avec les systèmes de recherche agricole du G20 concernés grâce, entre autres initiatives, à l'identification des pratiques de renforcement des capacités adéquates, à la consolidation des meilleures pratiques de formation et à la création de modalités d'appui à la formation continue et au renforcement de l'autonomisation par les parties prenantes nationales des pays en développement.

13. En décembre 2011, sur l'invitation du G20, la FAO a organisé une consultation informelle avec les parties prenantes afin d'élaborer un programme d'élaboration de la Plateforme. Cette consultation a analysé le bien-fondé de la plateforme et la base de ses composantes techniques, et elle est parvenue à un accord à leur sujet. Le Bureau de l'échange de connaissances, de la recherche et de la vulgarisation de la FAO a mis au point une proposition de programme, en consultation avec les participants.

V. Évaluation indépendante de l'initiative « Unis dans l'action » et Conférence de Tirana en juin 2012

14. Dans le cadre de son programme d'action sur cinq ans, le Secrétaire général des Nations Unies a récemment lancé la deuxième génération de l'initiative « Unis dans l'action ». Plus de 40 États Membres (y compris les pays de l'initiative et les donateurs) se réuniront à Tirana (Albanie) du 27 au 29 juin 2012 pour examiner les résultats de l'Évaluation indépendante de l'initiative « Unis dans l'action », en s'attachant en particulier à la manière de mener cette approche unifiée au-delà de la phase pilote, et de donner un rôle à jouer dans ce processus aux organismes spécialisés.

15. Avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, le Département de la coopération technique de la FAO co-préside le comité d'organisation du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) pour Tirana. La Conférence de Tirana sera une étape clé de la feuille de route visant l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement des Nations Unies 2012, qui doit être débattu par l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 2012. L'examen quadriennal (qui auparavant était triennal) fournit une orientation générale aux activités opérationnelles de développement des Nations Unies et a été approuvé par la Conférence de la FAO, assorti d'un calendrier d'établissement de rapports biennal.

VI. Statistiques en vue de prises de décisions

17. La quarante-troisième session de la Commission de statistique des Nations Unies s'est tenue du 28 février au 2 mars 2012 au Siège des Nations Unies à New York. Un total de 135 pays représentés par leurs instituts nationaux de statistiques et 47 organismes internationaux participaient à cette réunion, en marge de laquelle 60 manifestations parallèles ont été organisées. Les points clés qui concernaient la FAO étaient les suivants: les statistiques agricoles, la comptabilité économico-environnementale et le Plan d'action de Busan sur le développement statistique.

18. La Commission a approuvé le Plan d'action mondial pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales, élaborée par la FAO et la Banque mondiale, en étroite consultation avec les représentants des pays et un grand nombre d'experts nationaux et internationaux. La Commission a également approuvé les modalités de gouvernance connexes, en insistant sur la nécessité de prendre en compte les différentes situations et les besoins spécifiques des régions et des pays, et sur l'importance de veiller à une bonne coordination entre les niveaux mondial, régional et national, les autorités locales et les partenaires en matière de développement.

19. La Commission a demandé à la FAO de faire rapport chaque année à la Commission de statistiques sur la mise en œuvre de la stratégie mondiale aux niveaux mondial et régional. La Commission a approuvé la proposition de créer un groupe d'experts interinstitutions qui rassemblera les pays et les organismes pour élaborer et documenter les bonnes pratiques et les lignes directrices sur les concepts, méthodes et normes statistiques pour la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le développement rural. Selon qu'il conviendra, le groupe d'experts rendra compte de ses activités à la Commission.